Communiqué de presse - Mercredi 9 novembre 2022

6e édition du label « Fabriqué à Paris » : Un succès grandissant !

415 artisans, entrepreneurs et créateurs fabriquant à Paris ont été sélectionnés au titre de la promotion 2023 du Label « Fabriqué à Paris ». Les Parisiennes et les Parisiens seront prochainement invités à voter pour désigner leurs produits « coups de cœur ».

La Ville de Paris a créé il y a 6 ans un label qui valorise les produits fabriqués à Paris et démontre le dynamisme et la diversité de l'artisanat parisien.

Un jury présidé par Olivia Polski, Adjointe à la Maire de Paris en charge notamment du commerce et de l'artisanat, et Nicolas Bonnet-Oulaldj, conseiller de Paris qui avait présidé la Mission d'information et d'évaluation « Fabriquer à Paris », s'est réuni le mercredi 9 novembre 2022. Il était également composé des élu(e)s Frédéric Hocquard, Adjoint à la Maire de Paris en charge notamment du tourisme, Florentin Letissier, Adjoint à la Maire de Paris en charge notamment de l'économie circulaire, et Audrey Pulvar, Adjointe à la Maire de Paris en charge notamment de l'Alimentation durable.

Des personnalités qualifiées ont également participé au jury, notamment : Thomas Tchen, vice-président de la CCI Paris, Nadège Tournay, élue à la CMA Paris, Yann Rivoallan, président de la Fédération du prêt-à-porter féminin, Jean-Luc Colonna D'Istria, fondateur du concept store « Merci », Franck Millot, directeur du salon « Maison & Objet », Anne-Sophie Doroyon-Chavanne, directrice générale de l'Institut national des métiers d'art, et Steven Abajoli, directeur de la Foire de Paris.

Ce jury a sélectionné 415 lauréats, à découvrir sur **www.paris.fr/fabriqueaparis**

Pour Olivia Polski : « *Cette 6e édition du label confirme son succès auprès des artisans, entrepreneurs et créateurs, toujours plus nombreux à participer, mais aussi des personnalités se sont prêtées au jeu du jury. Je tiens d'ailleurs à les en remercier vivement. A l'heure où la demande des Parisiens pour des produits d'artisanat locaux, authentiques, et qualitatifs, ne cesse de grandir, le label « Fabriqué à Paris » est désormais ancré dans le tissu créatif et artisanal parisien, et je m'en réjouis.* »

Découvrez les 15 lauréats primés par le jury

Parmi les 415 produits labellisés, le jury a tenu à distinguer 15 lauréats, répartis en cinq catégories. Le premier prix de chaque catégorie sera récompensé d'un prix de 2.000 euros, le deuxième de 1.000 euros, et le troisième de 500 euros.

Produits manufacturés

1/ PAPETERIE ENSEMENCEE par Papier Fleur (11e arrondissement)

2/ GODETS D'AQUARELLE par la Nouvelle Vague Couleurs (9e arrondissement)

3/ MATELAS EN LAINE par l'Atelier Le Briand (11e arrondissement)

Artisanat alimentaire

1/ GAMME D'EPICERIE FINE par Sous les Fraises (20e arrondissement)

2/ INFUSIONS 13'INFUZ par Urbanescence / 13'Infuz (12e arrondissement)

3/ TABLETTES DE CHOCOLAT BEAN TO BAR GRAND CRU par Les Copains de Bastien (10e arrondissement)

Univers de la Maison

1/ ARTICLES EN CERAMIQUE par Astier de Villatte (13e arrondissement)

2/ COLLECTION TAL'INSTRUMENTS par l'association Talacatak (20e arrondissement)

3/ LA 1ERE COLLECTE par Les Matériaux Parisiens (8e arrondissement)

Mode et accessoires

1/ FOULARDS EN SOIE PEINTS A LA MAIN par l'Esat Ménilmontant (20e arrondissement)

2/ LIGNE D'ACCESSOIRES DE MAROQUINERIE TEXTILE VEGAN par Bloomi (14e arrondissement)

3/ COLLECTION CAPSULE MORDIX AU QUADRAT par Mordix, le Tailleurs d'Ailleurs (20e arrondissement)

Prix Innovation

1/ FABPRODUITS® par FabBrick (19e arrondissement)

2/ ROUGES A LEVRES SUR MESURE ECO-RESPONSABLES par Bâton Rouge (3e arrondissement)

3/ GAMME ECOWOOD par Tedzukuri Atelier (15e arrondissement)

Le coup de cœur des Parisiens

C'est désormais aux Parisiennes et aux Parisiens de faire leur choix ! Du 16 au 27 novembre, ces derniers sont appelés à voter pour désigner leurs « coups de cœur ». Les trois candidats ayant récolté le plus de votes seront, comme les autres lauréats, récompensés d'un prix de 2.000 euros pour le premier, 1.000 euros pour le second, et 500 euros pour le troisième. Pour voter, il suffit de se rendre sur le site internet : https://label-fabrique-a-paris.paris.fr/

Une cérémonie de remise de prix, présidée par la Maire de Paris, se tiendra à l'Hôtel de Ville le lundi 28 novembre en présence des membres du jury et de l'ensemble des lauréats.

Contact presse : Service de presse : 01 42 76 49 61